

## CERTIFICATION

Nature Canada a développé une norme de certification pour accorder aux villes admissibles la certification de Ville amie des oiseaux, reconnaissant et célébrant ainsi leurs contributions à sauver les oiseaux dans leurs municipalités. Nous avons comme objectif de certifier au moins trente (30) villes canadiennes admissibles à la certification Ville amie des oiseaux d'ici la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2022.

## OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

La certification vise à mettre à la disposition des partenaires locaux une norme claire qui reflète ce qu'une ville doit faire pour la rendre sécuritaire pour les oiseaux. En ce sens, la certification peut être considérée comme un cadre stratégique de conservation des oiseaux pour une ville.

La norme sert également d'outil qui permet d'évaluer de manière indépendante la façon dont une ville se montre respectueuse des oiseaux à tout moment. La certification peut ainsi servir de facteur de motivation pour les groupes de défense des oiseaux et de la nature pour que leur ville améliore ses pratiques et devienne plus respectueuse des oiseaux. La norme permet d'évaluer le rendement sur des questions clés, en établissant des points de références et en permettant de mesurer les progrès au fil du temps ; elle permet également de se comparer avec d'autres villes.

## EN QUOI CONSISTE LA NORME?

La norme se compose d'une série de critères ou de mesures qui se voient attribuer une note pondérée selon notre évaluation de leur importance relative dans les trois principales catégories qui reflètent, à notre avis, les éléments les plus importants d'une Ville amie des oiseaux :

- Réduction des menaces humaines pour les oiseaux
- Protection et restauration des habitats et résilience climatique
- Éducation et sensibilisation de la population

La norme et les critères de certification sont basés sur la science, les meilleures pratiques et l'expérimentation. Il y a trois niveaux de statut Ville amie des oiseaux : de base, intermédiaire et élevé. La norme minimale pour l'octroi du « statut de base » est d'environ 50 % des points possibles dans chaque catégorie. Pour le « statut intermédiaire » il faut accumuler entre 65 % et 80 % des points possibles, et pour le « statut élevé » il faut accumuler plus de 80 % des points disponibles.

Toutes les villes et municipalités qui répondent aux normes ont des éléments communs, notamment la tenue d'un événement pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs dans leur collectivité, la création d'une équipe Ville amie des oiseaux et la promotion de leur statut sur le site Web de la municipalité.

## RAISON D'ÊTRE DE LA CERTIFICATION?

- La certification se veut une marque d'honneur et une source de fierté pour la population. Elle proclame que votre ville ou municipalité s'investit concrètement pour aider les oiseaux et pour inverser la tendance au déclin de la population aviaire sur votre territoire. Votre ville recevra un certificat Ville amie des oiseaux selon son degré d'adhésion aux critères, afin de reconnaître la contribution qu'elle a apportée pour inverser le déclin de la population d'oiseaux.
- La certification constitue une norme rigoureuse pour mesurer l'impact et l'avancement de votre travail, tout en offrant de la flexibilité. La conception du programme permet aux villes et aux municipalités de choisir les éléments sur lesquels elles veulent travailler, tout en leur offrant des pistes pour en faire davantage pour aider les oiseaux.
- En tant que Ville amie des oiseaux, vous rejoindrez un réseau de villes et une communauté de gens qui partagent vos convictions.
- Écotourisme –les oiseaux, ça rapporte. Les villes certifiées amies des oiseaux pourraient utiliser leur statut pour attirer des visiteurs et promouvoir l'écotourisme fondé sur les oiseaux.
- Votre ville bénéficie d'avantages – produits favorables aux oiseaux et rabais, accès potentiel à de petites subventions, possibilité d'intégrer des éléments liés à la biodiversité dans des projets d'infrastructure écologique, et outils pour résoudre des enjeux clés.

## COMMENT LA CERTIFICATION FONCTIONNE-T-ELLE

### Que faire pour présenter une demande de certification?

1. Remplir le questionnaire « [Avons-nous ce qu'il faut pour être une Ville amie des oiseaux ?](#) »
2. Communiquez avec Nature Canada pour organiser une rencontre téléphonique avec un représentant de l'équipe chargée du respect des oiseaux afin de discuter des résultats du questionnaire et de votre intérêt pour la certification.
3. Si vous « avez ce qu'il faut » (c.-à-d. une équipe Ville amie des oiseaux et un intérêt profond d'obtenir la certification Ville amie des oiseaux), vous devrez assister à l'un des webinaires Ville amie des oiseaux de Nature Canada (environ une heure).
4. Par la suite, vous devez télécharger la [demande de certification Ville amie des oiseaux](#) à partir du site Web de Nature Canada.
5. Les demandes de certification peuvent être soumises à n'importe quel moment de l'année. Le personnel de Nature Canada sera heureux de répondre à vos questions sur la façon de présenter une demande.
6. Une fois que vous aurez rempli et soumis la demande de certification et fourni à Nature Canada des preuves et des renseignements à l'appui, votre demande sera examinée par le personnel de Nature Canada qui vous informera de la décision.
7. Si vous êtes admissible au statut Ville amie des oiseaux, vous recevrez un certificat de Nature Canada et des renseignements pour la publication d'un communiqué de presse afin d'annoncer votre nouveau statut. Il n'y a aucuns frais pour la certification Ville amie des oiseaux au Canada.
8. Vous devrez fournir une description, en un paragraphe, de votre ville pour notre site Web Ville amie des oiseaux.

## EXAMEN DES DEMANDES DE CERTIFICATION :

Toutes les demandes seront examinées en temps opportun par le personnel et les partenaires de Nature Canada. Au cours de ce processus, les éléments de preuve fournis par les demandeurs seront vérifiés et approuvés afin de s'assurer que le statut approprié est accordé à chaque ville candidate. Advenant qu'une ville ne soit pas admissible à l'un des niveaux de la certification Ville amie des oiseaux, Nature Canada informera les demandeurs de cette décision et discutera des stratégies sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour atteindre un niveau de certification Ville amie des oiseaux.